

## A l'attention des abonnés eau de la commune de TALLENAY

Objet : le déploiement des compteurs communicants d'eau potable

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que Grand Besançon Métropole (GBM) poursuit l'opération de déploiement des compteurs communicants d'eau potable sur votre commune. Cela consiste à installer de nouveaux compteurs munis d'une tête émettrice qui communiquera avec des récepteurs installés sur les camions de collecte des ordures ménagères.

La pose des nouveaux compteurs, **sans surcoût pour l'abonné**, est réalisée par des prestataires choisis à l'issue d'une mise en concurrence. Pour votre secteur, le candidat retenu est la société VEOLIA EAU. **Cette opération débutera le 3 juin 2024.**

Deux situations se présentent :

- **Soit votre compteur d'eau potable est accessible**, alors l'intervention peut avoir lieu sans votre présence. **Toutefois, si vous n'autorisez pas le remplacement de votre compteur durant votre absence, je vous remercie de prendre contact avec la société VEOLIA EAU pour planifier l'intervention en appelant le 0969 323 458; sans retour de votre part, nous considérons avoir obtenu votre accord tacite pour intervenir.**

- **Soit votre compteur d'eau potable est inaccessible** (dans l'enceinte de la maison, la propriété ou de l'appartement), **alors il vous appartient de contacter la société VEOLIA EAU dès réception de ce courrier le 0969 323 458 pour prendre rendez-vous avec l'agent qui procédera au remplacement de votre compteur.**

**Vous pouvez joindre le prestataire du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00 et le samedi de 09h00 à 12h00.**

Par ailleurs, je vous invite, après l'intervention du prestataire, à observer votre installation durant quelques jours pour appeler ce dernier en cas de fuite d'eau constatée au niveau du compteur d'eau potable.

Je vous précise que vous avez le droit de refuser la pose de ce compteur, toutefois, l'agent releveur de la collectivité devant passer relever l'index de votre compteur chaque semestre, il vous sera facturé 45 euros HT conformément à la délibération prise par le conseil communautaire du 14/12/2023.

**Sachez que la pose de compteurs communicants va permettre le déploiement de nouveaux services :**

- **Pour les abonnés,**

o la relève automatisée des données de consommation, avec une remonté des informations au même rythme que les tournées des camions de collecte des ordures ménagères, soit théoriquement a minima une fois toutes les 2 semaines ;

o l'accès à un historique de consommation via le portail web de la collectivité ;

o la mise en place d'alertes de consommation à partir du portail web.

- **Pour les services de GBM :**

o la détection et la localisation de fuites sur le réseau afin de préserver la ressource en eau.

Le Département Eau et Assainissement du Grand Besançon Métropole reste à votre disposition pour toute information : L'accueil physique et téléphonique est ouvert **du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 au 94 avenue Clémenceau à Besançon ; ☎ 03 81 61 59 60.**

Pour toute correspondance, merci d'adresser vos courriels à [contact.eau@grandbesancon.fr](mailto:contact.eau@grandbesancon.fr) et vos courriers à Grand Besançon Métropole — Département Eau et Assainissement - La City - 4, rue Gabriel Plançon - 25 043 Besançon Cedex ;

Pour rappel, vous avez aussi la possibilité de créer un compte sur la plateforme [www.besancon-emoi.fr](http://www.besancon-emoi.fr), qui vous donne accès à de nombreux services tels que la fiche de l'Agence Régionale de Santé sur la qualité d'eau potable distribuée dans la commune, le paiement en ligne, les factures eau et assainissement dématérialisées, etc.

Comptant sur votre confiance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour VEOLIA Eau  
Directeur de Territoire Franche-Comté  
Pierre MINOT



Pour la Présidente et par délégation,  
Vice-Président de Grand Besançon Métropole  
Christophe LIME

